



**Les éléments *en italique et en vert* ci-dessous sont des éléments nouveaux,  
repris dans le protocole sanitaire national du 1/2/2021.**

**Ce présent protocole est valable à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.**

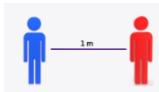
Le présent protocole sanitaire intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants.

Au regard des précédents protocoles sanitaires, la principale évolution de ce protocole concerne la distanciation de 2 mètres entre les groupes à la cantine, le port de masque « grand public » de catégorie 1 et l'aération renforcée des locaux.

#### **Information**

- ✓ Un rappel des mesures barrières est effectué par l'animateur à plusieurs reprises, sous forme ludique (à l'oral via l'animateur, ou via utilisation de supports vidéo ou audio).
- ✓ Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage dans les salles de restauration.

#### **Distanciation et brassage**



- ✓ La distanciation physique doit être maintenue entre les enfants de classes différentes (pas entre les enfants d'une même classe).
- ✓ Les flux et la densité des enfants sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'enfants appartenant à une même classe.
- ✓ *Il convient de faire déjeuner les élèves d'une même classe ensemble et, toujours à la même table.*
- ✓ Une **distance d'au moins deux mètres** est respectée entre les différents groupes classes.
- ✓ Afin de limiter le brassage entre enfants et groupes d'enfants, un balisage des sens de circulation et de la distanciation à respecter est mis en place dans les restaurants scolaires.
- ✓ Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage.
- ✓ Dans la mesure du possible, les entrées et les sorties sont dissociées.
- ✓ Les assises sont disposées de manière à éviter d'être face à face voire côté à côté (par exemple en quinconce) lorsque cela est matériellement possible.

- ✓ Distribution de l'eau par un encadrant.
- ✓ Passage au self par groupe en primaire, avec service individuel de plateaux et de couverts (dressage au plateau à l'avance) et repas servis à table en maternelle (dressage à l'assiette à l'avance).

### Port du masque



- ✓ Les personnels ainsi que les enfants du CP au CM2 portent **un masque chirurgical ou « grand public » de catégorie 1** en permanence, y compris pendant leurs déplacements.
- ✓ *Le port du masque est obligatoire pour les enfants de primaire même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.*

### Lavage des mains :



- ✓ Avant et après le repas, le lavage des mains est obligatoire durant 30 secondes.

### Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :

- ✓ *Les tables du restaurant sont nettoyées et désinfectées au minimum après chaque service et si possible, après chaque repas.*
- ✓ Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et le personnel (comme les poignées de portes) **est réalisé plusieurs fois par jour.**

### La ventilation des classes et autres locaux :



- ✓ Les portes et fenêtres du restaurant scolaire, restent ouvertes durant tout le temps de la restauration (si la météo le permet).
  - ✓ **Une aération de quelques minutes doit avoir lieu toutes les heures.**
  - ✓ *Il est préconisé de contrôler le renouvellement de l'air, par exemple par l'utilisation de capteurs de CO2.*
-